

www.droitshumains-geneve.info

informer, débattre, éclairer

# Tribune des droits humains

Prix Nicolas Bouvier 2007

 English Français

LE TEMPS

swissinfo

Rue89

 IPS

 infoSud

contact

 RSS

 Imprimer

ok

&gt; Recherche avancée

Tous les articles

Afrique  
Amériques  
Asie Pacifique  
Europe  
Monde  
Moyen-Orient

Droit (339) Economie (17)  
Femmes (118)  
Justice internationale (145)  
Médias et libertés (164)  
Minorités (107) ONU (384)  
Politique (32) Religion (70)  
Sécurité (246) Social (258)  
Société civile (226) Torture (136)

TOUT SUR LE CONSEIL

DOCUMENTATION

LIENS

PARTENAIRES

Alliance Sud  
Enjeux Internationaux  
FIDH  
FIFDH  
HCDH  
Internet society  
Media21  
OMCT  
Planet's voice  
Reporters Sans Frontières  
Service d'information de l'ONUG  
Syfia International  
TRIAL

GENÈVE, CAPITALE DE  
L'HUMANITAIRE ET DES  
DROITS HUMAINS

Avec le soutien  
du Canton de Genève  
et de la Ville de Genève



AVEC LE SOUTIEN DE LA

## Le Conseil doit respecter ses résolutions sur la Birmanie



Auditeurs attentifs durant la présentation de M. Pinheiro, quatre moines birmanes.  
Photo : M. Bühner

17 mars 08 - **Le rapporteur spécial sur le Myanmar vient de présenter son enquête au Conseil des droits de l'homme. Paulo Sergio Pinheiro décrit des violations systématiques et gravissimes des droits humains. Sur la base de ses propres résolutions, le Conseil est mis face à ses responsabilités.**

**Sylvain Savolainen / Tribune des droits humains** - Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial sur le Myanmar, vient de présenter, jeudi 13 mars, deux rapports lors de la 7ème session du Conseil des droits de l'homme. Le premier sur la situation générale dans le pays, le second plus précisément sur la suite du soulèvement pacifique de septembre 2007, réprimé dans le sang par la junte au pouvoir. Par ailleurs, la reconduction du mandat de rapporteur spécial pour le Myanmar doit être revue durant cette session. M. Pinheiro ne briguera pas le poste.

Sept ans qu'il travaille sur la condition des droits de l'homme en Birmanie. « Je n'ai pas inventé mon mandat. Vous... m'avez confié le suivi de vos... résolutions » souligne le professeur qui désigne de la main l'assemblée des Etats membres. Et suite aux recommandations du Conseil de décembre 2007, « je n'ai tout simplement constaté aucun progrès. Je vous invite, vous, distingués membres du Conseil à faire cet exercice. Lisez les résolutions que vous avez décidées et voyez si celles-ci ont été respectées ou non au Myanmar. »

Gravité dans la salle, et gravité des violations. Selon les rapports : exécutions sommaires, torture, travail forcé, violences sexuelles, recrutement d'enfants soldats, détentions de prisonniers politiques, militarisation des campagnes, déplacement forcé de population, confiscation de terrains, restrictions du droit d'assemblée, de l'aide humanitaire, de l'opposition, de la liberté de la presse, culture de l'impunité. La liste n'est pas exhaustive.

### Simulacre de réformes

En 2004, les autorités birmanes annonçaient une feuille de route en sept points menant à une transition démocratique. Fers de lance de cette annonce d'une nouvelle politique, un référendum sur une nouvelle constitution devant se tenir au mois de mai 2008, ainsi que la tenue d'élections multipartites annoncées pour 2010. Entre-temps, les manifestations pacifiques de septembre 2007 et leur sanglante répression par la junte militaire.

Depuis décembre 2007, M. Pinheiro n'a pas été autorisé par le Gouvernement du Myanmar à se rendre dans le pays. Un rapport a cependant été dressé : « Au

Plus les femmes s'émanent, plus les hommes se sentent diminués et réagissent contre elles.

### FAITES UN DON EN LIGNE

#### SOUS LA RUBRIQUE ASIE PACIFIQUE

Sri Lanka : la chaîne de TV publique sous contrôle de l'armée 19.03

« Personne ne veut parler du Tibet » 18.03

Chine : des manifestations de moines dans d'autres régions tibétaines 16.03

Chine : Les ouvriers migrants du bâtiment victimes d'abus à Pékin 14.03

L'œil du Khmer rouge 14.03

#### AUTRES ARTICLES AVEC LE MOT CLÉ "SOCIÉTÉ CIVILE"

« Personne ne veut parler du Tibet » 18.03

Chine : des manifestations de moines dans d'autres régions tibétaines 16.03

L'œil du Khmer rouge 14.03

Les derniers jours d'un paradis perdu 14.03

Le théâtre des droits de l'homme 13.03



### EXPRESSO

L'Afrique ne veut plus de l'enquêteur sur l'ex-Zaïre 19.03  
L'expert indépendant sur l'ex-Zaïre

Des ONG demandent une session du Conseil des droits de l'homme sur le Tibet 18.03

La diplomatie suisse fait tout pour placer Ziegler 17.03

Les ventes d'armes chinoises au Soudan ont augmenté en

**Loterie Romande**

Formation de journalistes



Ils nous soutiennent

moins 31 personnes ont été tuées, entre 3'000 et 4'000 personnes ont été arrêtées entre septembre et octobre 2007, et au moins 74 cas de disparitions demandent de sérieuses enquêtes » indique M. Pinheiro. Il ajoute : « au moins 1850 prisonniers politiques sont derrière les barreaux. ». Autre point, ahurissant, rapporté au Conseil : « (...) militants, défenseurs des droits de l'Homme, journalistes sont traqués et incarcérés entre autres raisons pour être en possession de mon précédent rapport. Je suis consterné que des rapports officiels de ce Conseil puissent être utilisés en tant que preuves criminelles. »

### Seulement 15 morts

La délégation du Myanmar a pour sa part totalement rejeté les deux rapports les considérant « complètement dénués d'objectivité et d'impartialité ». Elle accuse le rapporteur spécial de s'être immiscé dans les affaires internes du pays et a insisté sur « les développements positifs et significatifs » vers un Etat démocratique. L'ambassadeur a expliqué les raisons du refus d'autoriser à M. Pinheiro à entrer au Myanmar depuis décembre 2007 : « le timing n'est pas opportun (...) le Gouvernement étant engagé dans un calendrier très important et chargé » dans la préparation du référendum. Il a également précisé : « nous voudrions réaffirmer qu'il y a eu seulement 15 morts » dans la répression des manifestations pacifiques.

Dans une atmosphère de tension palpable, vingt et une délégations et huit ONG ont réagi. Parmi ceux-là, deux acteurs clés du dossier. La Chine espère que le Myanmar adoptera une attitude plus conciliante envers le Conseil. L'Inde insiste pour « un processus (...) incluant toutes les strates de la société y compris Mme Aung San Suu Kyi et les groupes ethniques ». Pour les ONG, la Commission Internationale de Juristes a déclaré : « Cette situation est un test pour le Conseil, ainsi que pour tous ses membres, d'exercer leur responsabilité afin que le Gouvernement du Myanmar rende compte. »

M. Pinheiro a pris une dernière fois la parole : « Si ce Conseil, veut avoir un sens, je pense qu'il est fondamental que les résolutions soient respectées. (...) Il est temps de vérifier ce qui est appliqué et ce qui ne l'est pas. »

Derniers mots avant qu'un tonnerre d'applaudissements éclate, saluant le travail et l'engagement du professeur. Selon les observateurs chevronnés du Conseil « un moment rarissime en ces lieux. »

### Pour Tribune des Droits Humains, M. Pinheiro a accepté de répondre à quelques questions.

Propos recueillis par Sylvain Savolainen/Tribune des droits humains

#### **Vous avez demandé que le Conseil prenne position vis-à-vis du Myanmar concernant son non-respect des recommandations. A quelles mesures pensez-vous ?**

Ce n'est pas à moi de décider ce que le Conseil doit faire. Mais si le Conseil veut véritablement avoir une importance dans la protection et la promotion des Droits de l'Homme, il doit assurer le suivi des recommandations. Sinon, à quoi bon adopter des résolutions ?! Les Etats qui ne respectent pas ce que le Conseil leur demande doivent payer un prix.

#### **Quel doit être le mécanisme pour contraindre à des actions ?**

Les seuls organes des Nations Unis qui possèdent un pouvoir contraignant sont le Conseil de Sécurité, la Cour Internationale de Justice et la Cour Pénale Internationale.

#### **Etes-vous favorable à des sanctions ?**

Je n'ai jamais pris de position quant à des sanctions. Je ne suis pas un conseiller de gouvernement. Mon problème en revanche est de démontrer que les sanctions n'ont pas de grands résultats en termes de respect des droits de l'homme. Elles ont des conséquences très problématiques pour la population. Ce que je prône c'est une coopération et une coordination entre les Etats ; ils

ou soudainement augmente en même temps que la violence au Darfour 14.03

Lire l'article

La Mission d'Algérie réagit 13.03

Riffi en vue au Conseil des droits de l'homme 12.03

### LES ACTEURS S'EXPRIMENT

Sri Lanka : la chaîne de TV publique sous contrôle de l'armée 19.03

Chine : Les ouvriers migrants du bâtiment victimes d'abus à Pékin 14.03

### INVITÉS

Des portraits pour combattre les clichés 19.03

Relance du processus de paix au Darfour 18.03

doivent se concerter.

J'ai vécu un tiers de ma vie sous une dictature militaire. Je sais à présent ce qu'est une transition démocratique et ce qui ne l'est pas. Dans tous les processus démocratiques au monde, il y a eu des étapes : libéralisation, libération des prisonniers politiques, dialogue avec l'opposition, etc... En Afrique du sud, en Europe de l'est, en Amérique latine, depuis la seconde guerre mondiale, toutes les vagues successives de transitions politiques ont suivi, avec quelques petites différences, un certain processus qu'il est très difficile de contourner.

#### **Alors justement, comment voyez-vous, analysez-vous le rôle de la Chine et de l'Inde ?**

Les deux pays sont essentiels. Le rôle de la Chine comme de l'Inde ont été positifs récemment. Je crois que la Chine assume chaque jour ses responsabilités en tant que puissance globale. Elle tente de démontrer au Gouvernement du Myanmar, l'importance et les avantages d'une coopération avec les organes de l'ONU. Je crois que l'Inde chemine aussi vers un rôle plus défini vis-à-vis du processus au Myanmar. L'Inde, en tant que plus grande démocratie du monde, a un rôle important à jouer.

Voir en ligne: [Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar](#)



#### **Commenter**

Forum sur inscription

Pour réagir à cet article, vous devez vous enregistrer au préalable. Merci d'indiquer ci-dessous l'identifiant personnel qui vous a été fourni. Si vous n'êtes pas enregistré, vous devez vous inscrire.

Identifiants personnels

Login (identifiant de connexion au site) :

Valider

[\[s'inscrire\]](#) [\[mot de passe oublié ?\]](#)

Pour lire d'autres articles sur un des thèmes abordés ici, utiliser la fonction « [recherche avancée](#) »

[Qui sommes-nous ?](#) | [www.humanrights-geneva.info](http://www.humanrights-geneva.info) | [Impressum](#)

réalisé par [vocables.com](#) avec Spip